





## **AVIS DE COURSE**

## Critérium Régional TROPHEE ESTUAIRE ROSE

Club Nautique Loubésien Grade 5 A Les 15 et 16 Octobre 2022 à St Loubès / Port de Cavernes (33450)

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

#### Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

#### 1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.3 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2
- **1.5** les règlements fédéraux
- **1.6** Les Règles du Championnat de l'Estuaire de la Gironde

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- **2.1** Les IC seront envoyées par mail à partir du 15/09/2022 aux Délégués et Clubs de l'Estuaire, et aux participants de 2021.
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante vanessafourcadet@yahoo.fr

## 3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information sera consultable au Club House du CNL à partir de 14/10/2021.
- 3.2 A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
  - Sur l'eau, le comité de course communiquera et veillera sur le canal VHF 72.

## 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

## L'épreuve est ouverte à

- tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception [A B C ou D] norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5e catégorie de navigation ou équivalent.
  - Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation *Côtière* de la Division 240.
  - Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur
- 4.2 tous les bateaux à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de rating NET 6







	Classes	Rating net
Flotte 1 (Flamme 1)	A,B et R	6 à 13,4
Flotte 3 (FL 3)	C,D et R	13,5 à 20,4
Flotte 5 (FL 5)	D et R	20,5 à 33

Flottes: 1 –3 –5 selon la découpe du Championnat de l'Estuaire de la Gironde

Flamme 1	Flamme 3	Flamme 5

## 4.3 Documents exigibles à l'inscription :

Pour chaque concurrent <u>majeur</u> en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Des licences temporaires pourront être délivrées par le club jusqu'au Vendredi 14 Octobre 2022 18h sur présentation d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi que du règlement

## **4.3.2** Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- 4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, à <u>vanessafourcadet@yahoo.fr</u> et <u>andree.buchmann.cnl8@orange.fr</u> jusqu'au 30/09/2022
- 4.6 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription.
- **4.7** Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : *en fonction du nombre de places disponibles au port*
- 4.8 Les restrictions suivantes sur le nombre de bateaux s'appliquent : maximum 35 voiliers

## 5 DROITS A PAYER

**5.1** Les droits sont les suivants : **NEANT** 

## 6 PUBLICITE

**6.1** [DP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## 8 PROGRAMME

**8.1** Confirmation d'inscription :

Date	De	À
Vendredi 14 Octobre 2022	17h	20h
Samedi 15 Octobre 2022	7h	8h

## **8.2** Contrôle de l'équipement et jauge d'épreuve :

Possibilité de contrôle jauge et équipement à tout moment les 15 et 16 Octobre

#### **8.3** Jours de course et Nombre de Courses :

Date	Classe	Nombre de Courses
15/10/2022	A,B,C,D et R	1 à 3 courses
16/10/2022		1 à 3 courses

## **8.5** L'heure du signal d'avertissement

Date	SA
Samedi 15/10/2022	9h
Dimanche 16/10/2022	10h

**8.6** Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h.

Un émargement sera mis en place le samedi matin et le dimanche matin pour vérifier les bateaux au départ devant le Club House, et remettre des viennoiseries à chaque équipage

#### 9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

- **9.1** Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.
- **9.2** [DP] Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir de 15/10/2022
- **9.3** Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment sur l'équipement et le nombre d'équipiers licenciés inscrits sur la fiche d'inscription.

#### 11 LIEU: ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET RIVIERE DORDOGNE

- 11.1 L'Annexe 1 à l'AC indique le lieu de départ et la zone de course pour le 15/10/2022.
- 11.2 L'Annexe 2 à l'AC indique le lieu de départ et la zone de course pour le 16/10/2022.
- 11.2 L'Annexe 3 à l'AC indique les heures de marées, base Bordeaux pour les 14-15-16/10/2022

#### 12 LES PARCOURS

Type de Parcours : côtiers et construit avec passage de bouées de chenal Les parcours seront définis dans les IC

## 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour TOUTES les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

#### 14 CLASSEMENT

- 14.1 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.
- 14.3 Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses.
- **14.3** a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
  - b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- **14.5** Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon *le système temps sur temps*

## 15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

[DP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par un pavillon Rose qui sera remis par l'Organisation ;

## 16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

## 17 EMPLACEMENTS

[DP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port.

## 18 LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

[DP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## 19 PROTECTION DES DONNÉES

- **19.1 Droit à l'image et à l'apparence**: En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- 19.2 Utilisation des données personnelles des participants: En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 20 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 21 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : le Dimanche 16 octobre après-midi devant le Club

#### House

## Les différents prix seront :

- la Trophée Estuaire Rose pour le 1er au scratch du classement général
- une coupe pour le 1er en Groupe 1, en Groupe 3 et en Groupe 5 du classement général
- une coupe pour le meilleur équipage féminin du classement général
- une coupe pour le meilleur équipage Extra Estuaire (clubs extérieurs à l'Estuaire) du classement général

## 22 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- Pour le Club Nautique Loubésien :
  - Jean VACHER 06 62 87 31 91 j.vacher@orange.fr
- Pour Le Trophée Estuaire Rose & les inscriptions :
  - Vanessa CHAVANNEAU 06 03 06 39 60 vanessafourcadet@yahoo.fr
- Pour les inscriptions & les licences journée sur présentation du certificat médical :
  - o Andrée BUCHMANN 06 73 46 40 44 andree.buchmann.cnl8@orange.fr



## **INFORMATIONS TROPHEE ESTUAIRE ROSE 2022**

Notre Objectif est de fédérer et de sensibiliser les régatiers de l'Estuaire de la Gironde et des départements voisins autour de la lutte et de la sensibilisation contre le Cancer de la Femme, de l'Homme et de l'Enfant.

Notre événement se compose de la façon suivante :

meilleure note, c'est le Jury Défi Rose qui abitrera.

- Le TROPHEE ESTUAIRE ROSE est la régate, qui sera courue les 15 et 16 Octobre 2022, organisée avec le Club Nautique Loubésien. Le Trophée sera remis à l'équipage qui aura fait le meilleur résultat au classement scratch, toutes classes confondues, sur les courses courues pendant le week-end.
- ➤ Le TROPHEE DEFI ROSE est le Défi Sensibilisation. Lors de l'émargement du samedi 15/10/2022, une enveloppe sera confiée au skipper. Cette enveloppe se constituera d'un Jeu/QCM qu'il devra remplir et ramener au Jury du Défi Rose, dès son retour au port le samedi 15/10/2022, avant 20H.
  De plus, le Jury Défi Rose passera sur les pontons du CNL le samedi 15/10/2021 entre 16h et 17h, pour voir tous les bateaux, pour les noter et les prendre en photos afin d'attribuer une notation sur l'équipage et le bateau respectant le thème de décoration/animation de cette édition, qui sera communiquée avec les IC.
  La Note du Jeu/QCM représente 50% de la note finale, et 50% pour la décoration du bateau & équipage.
  Le Trophée sera remis à l'équipage qui aura la meilleure note au total. Si des bateaux se retrouvent exæquos sur la
- Deux TOMBOLAS seront organisées cette année, l'intégralité des fonds récoltés de la vente de la billetterie seront reversés à la Maison Rose de Bordeaux, l'Association Drôles de Girafe, et les Blouses Roses du CHU de Bordeaux. Prix de vente : 2€ TTC/ Ticket
  - ❖ LA TOMBOLA DES REGATIERS : sera faite le Samedi 15/10/2022 lors de l'apéritif, sur l'estrade devant le Club House du CNL, avec des lots spéciaux Régate.
  - ❖ LA TOMBOLA SOLIDAIRE sera faite le Dimanche 16/10/2022 après-midi avant la remise des prix, sur l'estrade devant le Club House du CNL. De nombreux et très beaux lots sont à gagner !
- Cette année nous avons décidé de continuer de soutenir l'association AGIR CANCER GIRONDE pour récupérer un maximum de bouchons lièges et synthétiques. Ces bouchons seront revendus à des sociétés qui les recyclerons, l'argent de la vente sera entièrement reversé au service Recherche Cancer de l'Institut Bergonié de Bordeaux
  - ❖ Le DEFI DU BOUCHON DU CŒUR: les équipages participant à ce défi devront ramener entre le vendredi 14/10/2022 de 18h à 20h, et sur la journée du samedi 15/10/2022, tous leurs bouchons qui seront pesés UNE SEULE FOIS par un Jury du TER. Un tableau sera affiché avec les poids inscrits devant chaque bateau participant.
  - ❖ LE DEFI DU VIEUX BOUCHON: les équipages participant à ce défi devront ramener entre le vendredi 14/10/2022 de 18h à 20h, et sur la journée du samedi 15/10/2022, LE bouchon avec l'inscription du millésime le plus vieux et le remettront au Jury du TER (un seul bouchon / équipage autorisé). Un tableau sera affiché avec le millésime présenté de chaque bateau participant. Si des bateaux sont exæquo, c'est l'équipage avec la moyenne d'âge la plus élevée qui remportera le Défi.

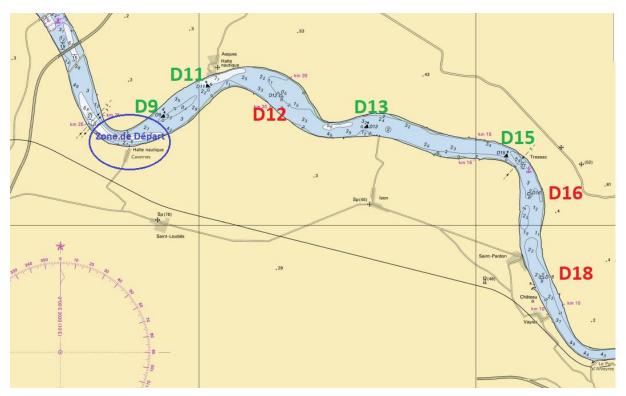
Nous aurons encore le plaisir d'accueillir **nos Ladies Rose de la Maison Rose de Bordeaux** sur ce week-end, pour leur permettre de s'échapper du quotidien de la maladie, et de découvrir les plaisirs de la voile.

De plus, nous aurons aussi l'honneur de recevoir et d'embarquer le samedi 15/10/2022 notre Parrain 2022, Lalou ROUCAYROL, ainsi que des mécènes et médias.

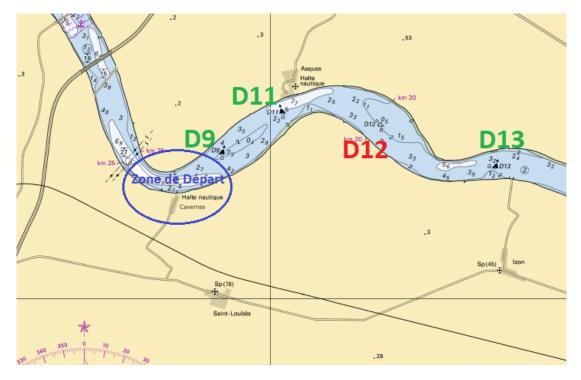
Nous comptons sur vous pour nous informons lors de votre inscription si vous avez des places de disponibles à votre bord pour embarquer une ou plusieurs VIP du Trophée Estuaire Rose (ils auront tous une licence journée FFVoile).

Nous comptons sur votre participation afin de rendre cette 4éme édition INCROYABLE!

ANNEXE AC N°1 : Lieu de départ et Zone de Course pour le Samedi 15/10/2022



ANNEXE AC N°2 : Lieu de départ et Zone de Course pour le Dimanche 16/10/20



# **ANNEXE AC N°3 :** Horaires Marées Base Bordeaux

HORAIRES MAREE pris sur https://marine.meteoconsult.fr

